

Claude BOURSIER

Par : Roland Tatreaux



- Informations
 - Nom : BOURSIER
 - Prénom(s) : Claude
- Etat civil
 - Date de naissance : 15/10/1925
 - Ville de naissance : Ecully
 - Département de naissance : Rhône
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - Manoeuvre
- Résistance
 - Département(s) de résistance : Rhône
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 18/10/1943
 - Département d'arrestation : Rhône
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Lyon
 - Date de condamnation : 10/01/1944
 - Motif(s) de condamnation :
 - Apposition de placards et dessins subversifs
 - Peine infligée : Prison
 - Durée de la peine : 6 mois
 - Parcours carcéral :
 - Lyon
 -

- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 18/01/1944
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2957
 - Motif de la levée d'écrou : Transféré
 - Date de la levée d'écrou : 03/03/1944
 - Destination de la levée d'écrou : Noé
 - Durée de détention : 0 an(s), 1 mois, 14 jour(s)

Biographie

Paul Claude Lucien Boursier est né le 15 octobre 1925 à Écully (Rhône). Il est le fils d'Auguste Boursier, employé à la compagnie du gaz de Vaise à Lyon et Marie Antoinette Berthillon, ménagère, demeurant au bourg d'Écully. En 1943, Claude Boursier est manœuvre et réside chez ses parents avec ses quatre frères et sœurs cadets (Léa, Robert, Marc et Henriette) au 34 chemin des cerisiers à Écully.

On ne sait pas grand-chose de ce jeune homme si ce n'est que le jour de ses 18 ans, le 15 octobre 1943 (peut-être la veille), il appose des inscriptions gaullistes sur les murs dans le quartier de Vaise. Arrêté le 18 octobre 1943, en vertu d'un mandat de dépôt, il est écroué à la maison d'arrêt de Lyon. Le 10 janvier 1944, il comparait devant la section spéciale près de la Cour d'appel de Lyon qui le condamne pour « apposition d'affiches et de placards de nature à nuire à l'intérêt national dans un but de subversion nationale et sociale » à 6 mois de prison et 1 200 francs d'amende. Le 28 janvier 1944, il est incarcéré à la maison centrale d'Eysses sous le numéro d'écrou 2 957. Il est libéré le 3 mars 1944, pris par les gendarmes de Villeneuve-sur-Lot pour être conduit au camp de Noé sis sur la commune éponyme (Haute-Garonne).

Le 2 août 1952, il prend pour épouse à Écully, Lucienne, Odette Collet. Le 19 mars 1997, il décède à l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon.

Mais, c'est dans le dossier du SHD à Caen, afférant au sous-lieutenant AS Urbain Terrier, qu'on trouve une amorce d'explication. Urbain Terrier était le chef des groupes des FUJ du quartier de Vaise. Il fut arrêté le 15 octobre 1943, par des agents de la brigade politique, car la veille, il avait participé à une opération de collage d'affiches clandestines et, reconnu par un garde, été dénoncé aux forces de l'ordre. Dans son dossier au SHD à Caen, il déclare avoir mené cette action de collage d'affiches clandestines et d'apposition sur les murs de tags pro-gaullistes avec les dénommés, Paul Boursier domicilié 34 chemin des cerisiers à Écully, Marius Carrot résidant au 7 Montée Bonafous à Lyon, et Léon Risch au 4 avenue Sidoine Apollinaire à Lyon. Urbain Terrier comparut devant la section spéciale près la cour d'appel de Lyon le 10 janvier 1944 (le même jour et

probablement en même temps que Claude Boursier) et fut condamné à 10 mois de prison et 2 000 francs d'amende pour « menées antinationales, par le transport de tracts clandestins et collage d'affiches clandestines ». Le 28 janvier 1944, (probablement dans le même convoi cellulaire que Claude Boursier), il fut transféré à la maison centrale d'Eysse et écroué sous le matricule 2 969, au préau n° 4. Les voilà donc réunis pour quelques mois. Heureusement pour Claude Boursier, sa peine de six mois fit qu'il fut élargi avant que les Allemands vident la prison et déportent tous les détenus dont Urbain Terrier. Claude Boursier avait sûrement été reconnu et dénoncé pour faire l'objet d'un mandat de dépôt mis à exécution le 18. On ne sait pas ce que devinrent Marius Carrot et Léon Risch.